## **Déclaration de Tunis**

Les Maires et les représentants des villes du Maghreb et du Sahel, réunis à Tunis les 14 et 15 octobre 2019, pour échanger sur leurs expériences acquises en matière d'insertion de la jeunesse dans la vie locale pour plus de vivre ensemble en harmonie,

## Se référant à :

- La Conférence maghrébine de Tunis sur le partenariat public privé des 25 et 26 septembre 2017
- La Conférence maghrébine de Nouakchott sur le marketing territorial du 5 au 8 février 2018

## Considérant :

- les liens culturels, historiques, géographiques qui les rapprochent,
- les défis économiques, sociaux, environnementaux auxquels ils doivent faire face,
- la volonté exprimée par les représentants de la société civile, notamment les réseaux de femmes leaders, de participer activement à la mise en œuvre de politiques territoriales citoyennes,
- l'engagement réaffirmé des représentants des chambres de commerce et de l'industrie pour jeter les bases d'un développement local inclusif,
- la disponibilité de l'expertise, notamment universitaire, en capacité de contribuer au développement de partenariats,

## Déclarent solennellement leur intention de :

- partager régulièrement leurs expériences en matière de mise en œuvre d'outils de partenariats entre les différents acteurs locaux,
- s'organiser en réseau régional durable afin de renforcer leurs capacités d'intervention pour assurer un meilleur vivre ensemble en harmonie au service d'un développement économique local partagé,
- faciliter la participation des représentants des chambres de commerce, du secteur privé et des réseaux associatifs à tous les niveaux de prises de décisions concernant le développement local,
- s'engager à toujours plus de transparence dans la conduite de leurs actions en faveur d'un meilleur vivre ensemble en harmonie à travers l'insertion des jeunes pour garantir le développement global et solidaire de leurs villes respectives.

Appellent l'ensemble des chefs d'Etat et de Gouvernement à prendre en considération l'engagement des Maires en faveur du vivre ensemble en harmonie et à apporter un soutien nécessaire :

- à l'implication accrue des villes dans l'élaboration des stratégies visant à instaurer une dynamique de paix dans les territoires
- aux initiatives législatives et réglementaires qu'ils susciteront, notamment dans le cadre des processus de décentralisation, afin de permettre aux collectivités locales d'être plus réactives en disposant de plus d'autonomie pour mettre en œuvre des solutions innovantes en matière d'intégration sociale, notamment celle des jeunes,
- au développement d'un cadre de formation adapté aux acteurs locaux afin de dynamiser les politiques sociales, économiques et financières des territoires en lien avec la mise en place de stratégies efficaces de concertation et de vivre ensemble en harmonie.